

PRÉSENCE D'UNE FORTE CONCENTRATION DE CYANOBACTÉRIES « ALGUES BLEUES » DANS L'EAU

Les cyanobactéries sont des algues microscopiques qui peuvent se développer dans les eaux douces, peu profondes, tièdes, calmes et riches en nutriments.

Les analyses effectuées sur ce site par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.) indiquent la présence de cyanobactéries dans l'eau à un nombre compris entre 20 000 (niveau 1) et 100 000 cellules par millilitre (niveau 2). Le seuil fixé par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (C.S.H.P.F.) et au-dessus duquel des effets sur la santé ont été rapportés est de 100 000 cellules par millilitre.

Quels sont les effets sur la santé ?

Les cyanobactéries et les toxines qu'elles produisent peuvent, en quantité importante, affecter la santé humaine.

Les effets actuellement connus sont les suivants :

- irritation de la peau, du nez, de la gorge, des yeux, lors de contact avec l'eau,
- maux de ventre, diarrhée, nausées, vomissements, lors de l'ingestion de l'eau.

A ce stade d'évolution de la masse algale sur le site, les activités nautiques peuvent donc être pratiquées mais nécessitent certaines recommandations.

Certaines précautions doivent être respectées

- limiter les expositions de contact avec l'eau,
- prendre une douche soignée après l'activité nautique,
- nettoyer le matériel et les équipements nautiques,
- consulter un médecin en cas d'apparition de troubles de la santé.

Informations complémentaires

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez contacter la mairie ou le service santé environnement de la DDASS de la Manche :

téléphone 02.33.06.56.35 - télécopie 02.33.06.56.84